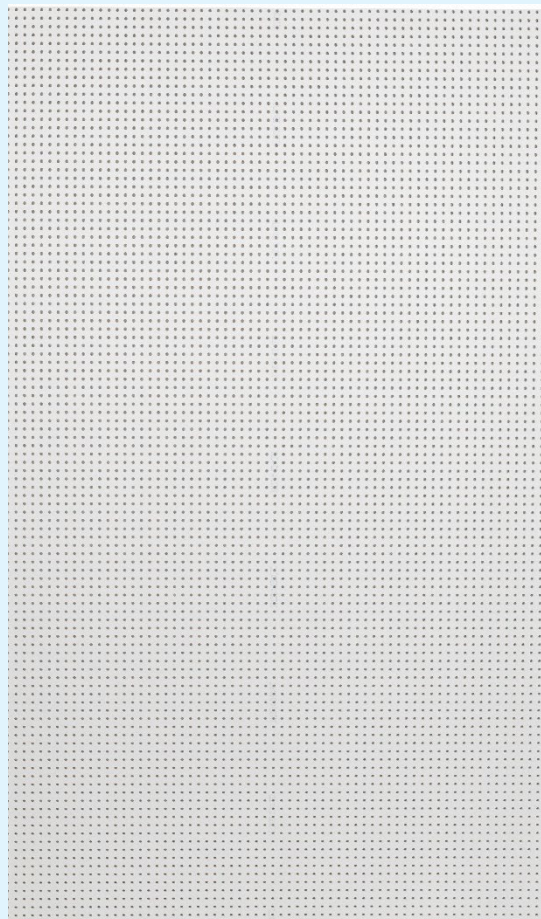




Fiche Technique Produit

2026-07

PLAQUE KNAUF DELTA RECTILIGNE 6/18



DESCRIPTION DU PRODUIT

Plaque de plâtre conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations rondes en continu sur la totalité de la plaque. Elle comporte au dos un voile de verre non tissé pour assurer l'absorption acoustique et protéger de la poussière.

DOMAINE D'EMPLOI

La plaque KNAUF Delta Rectiligne 6/18 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels ;
- Établissements recevant du public ;

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190 :2014
- DoP : EN14190-1101-71385-0001 Knauf Delta Rectiligne 6/18
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Réaction au feu : RE 901-0488-80/CL
- Absorption acoustique : RE A 001-10.09
- Mise en œuvre selon :
 - DTU 25.41

Build on us.

PLAQUE KNAUF DELTA RECTILIGNE 6/18

Fiche Technique Produit

KNAUF

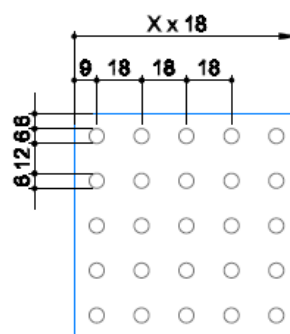
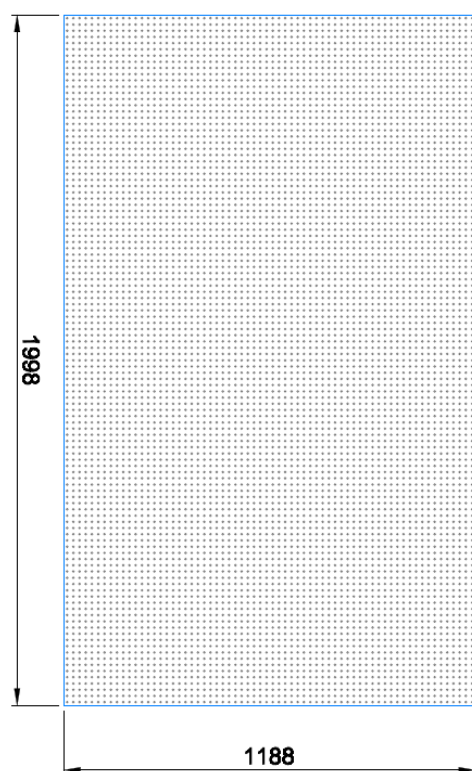
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type de bords	-	UFF	-
Longueur	mm	1998	NF EN 14190
Largeur	mm	1188	
Épaisseur	mm	12,5	
Masse surfacique	kg/m²	8,8	
Diamètre des perforations	mm	6	-
Entraxe maxi des ossatures bords UFF	mm	400	-
Type de perforations	-	Rondes	-
Taux de perforation	%	18,7	-
Réaction au feu	Euroclasse	A2-s1, d0	-

PERFORMANCES ACOUSTIQUE

α_s Fréquences (Hz) Delta UFF Rectiligne 6/18							
Plénium 65 mm	125	250	500	1000	2000	4000	α_w
LM 20	0,35	0,45	0,50	0,50	0,45	0,50	0,50
Sans LM	0,20	0,30	0,45	0,55	0,45	0,45	0,50
Plénium 200 mm							
LM 20	0,40	0,45	0,50	0,45	0,45	0,50	0,50
Sans LM	0,40	0,45	0,50	0,45	0,40	0,55	0,45

POSITION DES PERFORATIONS



KNAUF

Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.